



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DR EST

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS



BNP PARIBAS

Projet d'intégration des fonctions Conformité et Risques !

03 mars 2016

Déclaration préalable

Réunion CHS-CT
du 3 mars 2016

Votre représentant
au CHS-CT de la
Direction Régionale
Est

**Dominique
CHARPENTIER**

à JARVILLE

dominique.charpentier@
bnpparibas.com

Tél. 03 83 15 92 98

En deux ans, nous aurons connus de nombreux changements avec des réorganisations de services et de modification de travail, générant d'importants investissements financiers, aussitôt obsolètes ou devant être complétés ou modifiés.

Nous ne sommes pas convaincus que le fameux retour sur investissements, que nous scrutons dans le cadre des dossiers de financement de nos clients, soit au rendez-vous, et sûrement pas en ce qui concerne de la formation des collaborateurs ! Nombreux sont ceux qui ont dû s'investir, au cours des derniers mois, dans un nouveau métier, dont ils n'ont pas encore pu appréhender la pleine mesure de la fonction, et au bout de quelques mois, doivent s'orienter vers d'autres horizons fonctionnels ou géographiques.

La globalité des deux projets (fusion des deux Directions de réseaux EST et NORD et intégration des fonctions) fait ressortir une diminution nette de 33 ETP en ce qui concerne le périmètre géographique de "feu" la Direction de l'EST. Cette évolution nous semble particulièrement injuste. En effet, alors même que la direction nous a affirmé que la qualité du travail des équipes de la DR EST n'était pas en cause et n'est en rien le motif de la fusion des DR, nous constatons que c'est la DR EST qui en est la première victime, en termes d'effectif (-12,2 sur le bassin géographique de NANCY JARVILLE, -15,8 sur celui de STRASBOURG pour -9,2 à LILLE ROUBAIX) hors poste de Chargé de Renfort Régional et de Comité d'Etablissement. Cela ressemble davantage à une absorption par la DR NORD qu'à une fusion.

Sur le plan individuel, il est aussi demandé à des collaborateurs, une mobilité fonctionnelle alors même qu'ils n'ont pas eu le temps d'intégrer pleinement, une fonction, avec l'ensemble de ses subtilités, qu'ils exercent parfois depuis peu de temps. Outre, une frustration bien compréhensible, cette demande est source d'angoisse et de stress, pour des collègues qui se sont investis pour plusieurs années, pensaient-ils, et qui vont devoir reprendre un cheminement professionnel pouvant être parsemé de doutes, inhérents à ces périodes de remise en cause.

La Direction ne s'engage-t-elle pas, vis à vis de ces collaborateurs, dans le cadre de l'imprimé de nomination ou de mobilité, pour plusieurs années (4 à 5 ans) ? Que doit-on penser d'une Direction qui met fin unilatéralement à ses engagements ?

De plus, nous observons que les éléments concernant la pyramide des âges semblent prévoir davantage de fin de carrière dans les effectifs des POLE RISQUES, POLE ANALYSE et CENTRE D'AFFAIRES de la DIRECTION DE RESEAU NORD que ceux de l'EST.

Pourquoi ne pourrait-il pas subsister des postes de fonction conformité sur le bassin d'emploi de Nancy ?

Pourquoi n'y aurait-il pas possibilité de sauvegarder également des postes de soutien au commerce à proximité de l'ensemble des C.A.F ?

N'est-il pas prévu de généraliser la visioconférence, et les outils électroniques de communication ?

Nous attendons des réponses concrètes à l'ensemble de ces interrogations.

Les changements liés à la réorganisation doivent davantage tenir compte de ses acteurs, à savoir l'ensemble du personnel, quel qu'il soit.

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - 8 Rue Chanzy 54000 NANCY - tél. : 03 87 34 23 92

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnpparibas
nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite recevoir des informations par email ☐ Je souhaite adhérer ☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

